

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU du 31 MARS 2016

(valant procès-verbal)

Étaient présents :

Pierre TOIRE, Patrick VIAUD, Philippe MOURGUES, Arnaud DARDON, Guillaume VERNEYRE, Nicolas LACROIX, Jean-François RISPAL, Bruno BOUTET, Jean-

Marie PEETERS, Sabrina DURVILLE

Sous la présidence de M. Jean-Pierre FEL, Maire.

Représentés, absents et excusés :

A été élu secrétaire de séance : Arnaud DARDON

Sommaire

1.	Approbation du compte-rendu du 16 mars 2016 (DE_2016_32)	1
	Présentation et vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2015 et affectations des résultats de	
fonct	tionnement (DE_2016_13 à DE_2016_23)	1
	Vote des taux des contributions directes 2016 (DE_2016_28)	
	Présentation et vote des budgets primitifs 2016 (DE_2016_24 à DE_2016_27)	
	Reversement d'une partie de l'excédent du budget de l'eau au budget de la commune (DE 2016 29)	
6.	Versement d'une subvention du budget de la commune au budget annexe de l'assainissement (DE_2016_30)	9
7.	Ligne de trésorerie	9
	SDEC : renouvellement des lampes à vapeur de mercure Tranche 2 (DE_2016_31)	
Ques	stions et informations diverses	10

Ouverture de la séance à 20H30

Le quorum étant atteint (11 présents soit 11 votants) Monsieur le Maire propose de poursuivre l'ordre du jour.

Accueil de M. ANTHONY Xavier, Trésorier de Vic-sur-Cère.

1. Approbation du compte-rendu du 16 mars 2016 (DE 2016 32)

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte-rendu de la séance du 16 mars 2016 dont chaque conseiller a été destinataire.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le compte-rendu du 16 mars 2016.
- 2. Présentation et vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2015 et affectations des résultats de fonctionnement (DE_2016_13 à DE_2016_23)

Présentation par M. le Trésorier de Vic-sur-Cère, M. Xavier ANTHONY. Ces documents retracent l'exécution des dépenses et recettes de 2015.

Comptes de gestion 2015

M. le Trésorier passe à la présentation des comptes de gestion et affirme la stricte concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs de la commune.

Comptes administratifs 2015



COMMUNE

Compte Administratif 2015

	Investissement	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	365 469,29 €	
Opérations de l'exercice	567 083,61 €	899 018,40 €
TOTAL	932 552,90 €	899 018,40 €
Résultat de clôture	33 534,50 €	
Restes à réaliser	28 250,00 €	43 000,00 €
TOTAL CUMULE	61 784,50 €	43 000,00 €
RESULTAT DEFINITIF	18 784,50 €	

Fonctionnement		
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
602 178,53 €	683 086,53 €	
602 178,53 €	683 086,53 €	
	80 908,00 €	
	80 908,00 €	
	80 908,00 €	

Enser	Ensemble	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
365 469,29 €	0,00€	
1 169 262,14 €	1 582 104,93 €	
1 534 731,43 €	1 582 104,93 €	
	47 373,50 €	
28 250,00 €	43 000,00 €	
28 250,00 €	90 373,50 €	
	62 123,50 €	

Suite à dissolution du CCAS : + 335,74 € de résultat cumulé définitif à intégrer

Excédent de 81 243,74 € affecté comme ceci :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en 2016 : **18 784,50 €** (compte 1068) Excédent reporté en recettes de fonctionnement en 2016 : 62 459,24 € (Report à nouveau ligne 002)



EAU

Compte Administratif 2015

	Investis	sement
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		20 860,25 €
Opérations de l'exercice	1 485,00 €	8 963,00 €
TOTAL	1 485,00 €	29 823,25 €
Résultat de clôture		→ 28 338,25 €
Restes à réaliser	1 848,00 €	
TOTAL CUMULE	1 848,00 €	28 338,25 €
RESULTAT DEFINITIF		26 490,25 €

Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
	8 469,88
88 432,54 €	81 848,84 €
88 432,54 €	90 318,72
	→ 1 886,18 6
	1 886,18
	1 886,18

Ensemble		
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
	29 330,13 €	
89 917,54 €	90 811,84 €	
89 917,54 €	120 141,97 €	
	30 224,43 €	
1 848,00 €		
1 848,00 €	30 224,43 €	
	28 376,43 €	

Excédent reporté en recette d'investissement en 2016 (compte 001) Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2016 (compte 002)



ASSAINISSEMENT

Compte Administratif 2015

	Investissement		
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
Résultats reportés	15 051,67 €		
Opérations de l'exercice	25 144,56 €	51 429,00 €	
TOTAL	40 196,23 €	51 429,00 €	
Résultat de clôture	1	→ 11 232,77 €	
Restes à réaliser			
TOTAL CUMULE		11 232,77 €	
RESULTAT DEFINITIF		11 232,77 €	

Dépenses au déficit	Recettes ou excédent
3 188,35 €	
59 889,65 €	69 525,20 €
63 078,00 €	69 525,20 €
	6 447,20 €
	6 447,20 €
	6 447,20 €

Ensemble	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
18 240,02 €	
85 034,21 €	120 954,20 €
103 274,23 €	120 954,20 €
	17 679,97 €
	17 679,97 €
	17 679,97 €

Excédent reporté en recettes d'investissement en 2016 (compte 001) Excédent reporté en recettes de fonctionnement en 2016 (compte 002)



LOTISSEMENT "Les Cazeaux"

Compte Administratif 2015

	Investiss	sement
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	56 150,15 €	
Opérations de l'exercice		
TOTAL	56 150,15 €	0,00 €
Résultat de clôture	56 150,15 €	
Restes à réaliser		
TOTAL CUMULE	56 150,15 €	
RESULTAT DEFINITIF	56 150,15 €	

Fonctionnement	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
0,00 €	0,00 €
0,00€	0,00 €

Ensemble					
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent				
56 150,15 €	1				
56 150,15 €	0,00 €				
56 150,15 €					
56 150,15 €					
56 150,15 €	Si .				

Vote des comptes de gestion 2015

Les comptes de gestion 2015 de la commune et des budgets annexes de l'eau, assainissement et du lotissement « Les Cazeaux » sont adoptés à l'unanimité.

Vote des comptes administratifs 2015

Comme le prévoit la réglementation, M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote des comptes administratifs.

Pierre TOIRE, 1^{er} adjoint prend la présidence. Pas de question, l'assemblée passe aux votes :

Les comptes administratifs 2015 de la commune et des budgets annexes de l'eau, assainissement et du lotissement « Les Cazeaux » sont adoptés à l'unanimité.

M. le Maire revient dans la salle du Conseil et Pierre TOIRE l'informe des votes.

Affectation des résultats 2015

> COMMUNE:

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- après avoir rappelé la délibération n°DE_2015_105 du 16 décembre 2015 portant dissolution du CCAS au 31/12/2015 et intégration du résultat au budget principal.
- constatant que le compte administratif du CCAS fait apparaître un : excédent de 335,74 €
- constatant que le compte administratif communal fait apparaître un : excédent de 80 908,00 € soit un excédent total de 81 243.74 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 : 18 784,50 €
- o Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur lg 002) : 62 459,24 €

Adopté à l'unanimité.

Budget annexe de l'EAU :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : excédent de 1 886,18 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002) : 1 886,18 €

Adopté à l'unanimité.

Budget annexe de l'ASSAINISSEMENT :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : excédent de 6 447,20 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

o Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002) : 6 447,20 €

Adopté à l'unanimité.

3. Vote des taux des contributions directes 2016 (DE 2016 28)

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2016, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 239 035,00 € ;

Compte tenu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** une augmentation des taux d'imposition pour 2016 soit :
 - Taxe d'Habitation : 12,05 %
 - Taxe Foncière (bâti): 19,28 %
 - Taxe Foncière (non bâti): 78,10 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

- **DIT** que la recette sera inscrite au budget primitif en recettes de fonctionnement à l'article 73111.
- CHARGE Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

4. Présentation et vote des budgets primitifs 2016 (DE_2016_24 à DE_2016_27)

Commune

FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES			RECETTES						
011	Charges de gestion générale	243 500, 00 €	002	Excédent fonction. reporté	62 459, 24 €					
012	Charges de personnel	269 190, 00 €	013	Atténuation de charges	500, 00 €					
023	Virement à l'investissement	52 097, 18 €	70	Ventes, prestations de services	69 624, 00 €					
65	Autres charges gestion courante	82 572, 00 €	73	Impôts et taxes	251 935, 00 €					
66	Charges financières	20 251, 00 €	74	Dotations	254 469, 00 €					
022	Dépenses imprévues	6 515, 00 €	75	Autres produits gestion courante	48 230, 00 €					
67	Charges exceptionnelles	1 000, 00 €	76	Produits financiers	30, 00 €					
68	Dotations aux amortissements	6 722, 06 €								
014	Atténuation de produit	5 400, 00 €								
	TOTAL	687 247, 24 €		TOTAL	687 247, 24 €					

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS								
FNACA	1	00€	Comice agricole	180 €				
ACCA	1	50€	UNSS Vic-sur-Cère	100 €				
AAPPMA - Société de pêche	1	00€	One Two Tripoux	2 700 €				
Amicale laïque	4	60€	Donneurs de sang	100 €				
Comité des fêtes	6	10€	ADAPEI	100 €				
Club du Puy des Roses	1	50€	ADMR	200 €				
Amicale des sapeurs	4	20€	Institut d'études occitanes	100 €				
Ass jeunes sapeurs pompiers	1	50€	Football Club Haut de Cère	500 €				
Secours catholique	1	00€	Secours populaire	100 €				
Coopérative scolaire	28	92 €	ACAMPAR	150 €				
		TOTA	\L:9362€					

INVESTISSEMENT

		DEPE	NSES			RECE	TTES	
Opérations	Afficies			Nouvelles propositions	Articles			Nouvelles propositions
	1641	Remboursement du capital des emprunts		68 157,00 €	10222	FCTVA 2016 (dép. 2015)		35 000,00 €
	001	Résultat reporté (résultat de ciliture en invest. N-1)		33 534,50 €	001	Résultat reporté (résultat de clôture en invest. N-1)		
Opérations financières					10226	Taxe d'aménagement		
(00)					021	Virement du fonctionn		52 087,18 €
					1068	Affectation du résultat de fonctionnement		18 784,50 €
	165	Caution		1 000,00 €	165	Caution		1 000,00 €
	-	TOTAL:	0,00€	102 691,50 €		TOTAL:	0,00 €	106 871,68 €

		DEPE	NSES			RECE	ETTES	
Opérations	Articles			Nouvelles propositions	Articles			Nouvelles propositions
	2041582	Eclarage Public		6 200,00 €	1641	Emprunt		132 223,76 €
	2182	Tracteur agricole		87 600,00 €	024	Reprises		17 000,00 €
Opérations non individualisées	2158	Outillage		3 000,00 €		Emprunt		30 000,00 €
(000)	2184	Mobilier		4 000,00 €				
	2183	Ordinateur portable		550,00 €				
	2188	Micro-ondes Camping		150,00 €				
		TOTAL:	0,00 €	101 500,00 €		TOTAL:	0,00€	205 223,76 €
					28031- 042	d'études		2 620,24 €
Opérations d'ordre					2804158 2-042	Amortissement Fds de concours SDEC		3 333,82 €
					4818- 040	Dommage ouvrages école		768,00 €
		TOTAL:	0,00 €	0,00€		TOTAL:	0,00€	6 722,06 €

		DEP	ENSES			RE	CETTES	
Opérations	Articles			Nouvelles propositions	Articles			Nouvelles propositions
Prog. 11 Accessibilité et PAVEP	2313 2313	Accessibilité des ERP PAVEP Mise en sécurité des abords de l'école 1ère tranche		8 500,00 € 20 820,00 €	1323 1342	FEC 2015 Amendes de police		4 901,00 € 5 205,00 €
		TOTAL du programme :	0,00 €	29 320,00 €		TOTAL du programme :	0,00 €	10 106,00 €
Prog. 12 PPR	2315	Etude du réseau de drainage et inclinomètres		15 480,00 €	1341	Fonds Barnier (50%)		6 450,00 €
		TOTAL du programme :	0,00 €	15 480,00 €		TOTAL du programme :	0,00 €	6 450,00 €
Prog.17 Batiments communaux	2315 2313	Chenaux Couverture escalier école	8 250,00 €					
		TOTAL du programme :	8 250,00 €	0,00 €		TOTAL du programme :	0,00 €	0,00 €
Prog.18 Constuction cantine rénovation école	2315	Travaux	20 000,00 €		1323 1341 1328	Conseil départemental DETR Réserve parlementaire	20 000,00 € 20 000,00 € 3 000,00 €	
19211000		TOTAL du programme :	20 000,00 €	0,00 €		TOTAL du programme :	43 000,00 €	0,00 €

		DE	PENSES			RE	CETTES	
Operations	Articles			Nouvelles propositions	Articles	77,000		Nouvelles propositions
Prog.19 Voirie	2315 2152	Route de Niervêze Signalisation		239 100,00 € 1 500,00 €		DETR Fonds Cantal Solidaire		79 696,00 6 59 772,00 6
		TOTAL du programme :	0,00 €	240 600,00 €		TOTAL du programme :	0,00 €	139 468,00 €
Prog. 10 Colombarium	2313	1ère tranche						
		TOTAL du programme :	0,00 €	0,00 €		TOTAL du programme :	0,00€	0,00 €
Prog. 30 Eglise Saint Martin	2315	Christ aux liens			1321 1323 1322	DRAC (45%) Conseil départem. (25%) Conseil Régional		
	1	TOTAL du programme :	0,00 €	0,00 €	Š	TOTAL du programme :	0,00 €	0,00 €
		TOTAL	28 250,00 €	489 591,50 €		TOTAL	43 000,00 €	474 841,50 €
		DEPENSES	517 8	41,50 €		RECETTES	517 8	41,50 €

Budget annexe de l'eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES		RECETTES							
	Prévisions		Prévisions						
	2016		2016						
Amortissement des réseaux	7 170,00 €	Reprise résultat CA 2015	1 886,18 €						
Intérêts des prêts	0,00€	Produit eau	37 400,00 €						
Reversement commune	10 000,00 €	Produit taxes	19 900,00 €						
Charges générales	41 200,00 €	Produit travaux / compteurs	1 600,00 €						
Charges exceptionnelles	10 000,00 €	Redevance assainissement	22 300,00 €						
Virement à l'investissement	0,00€	Produits divers	0,00€						
Revers Redev Pollution	13 900,00 €	Reprise subv. d'invest.	647,00€						
Non-valeur	1 000,00 €								
Dépenses imprévues	463,18 €								
TOTAL	83 733,18 €	TOT	AL 83 733,18 €						

	SEC	TION D'IN\	/ESTISSEMENT		
DEP	ENSES		REC	ETTES	
	Restes à	Prévisions		Restes à	Prévisions
	réaliser	2016		réaliser	2016
Remboursement prêts		0,00€	Reprise résultat CA 2015		28 338,25 €
			Amortissement des réseaux		7 170,00 €
Reprise subv. d'invest.		647,00€	Virement du fonctionnement		0,00€
			FCTVA 2016 (dép. 2015)		180,00€
Opérations non individualisées					
2315-000 - Travaux		193,25€			
2156-000 - Travaux		5 000,00 €			
Etude protection des captages					
Sécurisation des captages		56 000,00 €	Agence de l'eau (60%)		28 000,00 €
Modernisation des réseaux					
Traitement de l'eau					
Travaux sur chateaux d'eau	1 848,00 €				
	TOTAL	63 688,25 €		TOTAL	63 688,25 €

Budget annexe de l'assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES		RECETTES							
	Prévisions 2016		Prévisions 2016						
Reprise résultat CA 2015	0,00€	Reprise résultat CA 2015	6 447,20 €						
Amortissement du réseau	25 434,00 €	Produits redevance	22 300,00 €						
Intérêts des prêts	13 798,59 €	Subvention commune	18 000,00 €						
Charges générales	17 926,61 €	Divers (Agence de bassin)	4 000,00 €						
Virement à l'investissement	0,00€	Amortiss. subv. d'invest.	6 412,00 €						
Dépenses imprévues	0,00€								
TOTA	L 57 159,20 €	TOTA	L 57 159,20 €						

	SECTION D'INVESTISSEMENT										
DEPE	NSES			RECE	TTES						
	Restes à réaliser	Prévisions 2016			Restes à réaliser	Prévisions 2016					
Reprise résultat CA 2015		0,00€		Amortissement réseau		25 434,00 €					
Remboursement prêts		14 741,36 €		Reprise résultat CA 2015		11 232,77 €					
Amortiss. Subv. d'invest.		6 412,00 €		Virement du fonctionnement		0,00€					
				Emprunt		0,00€					
				FCTVA 2016 (dép. 2015)		0,00€					
				Excédent fonct. Capitalisé		0,00€					
Opérations non individualisées	:			-							
2315-000 - Travaux		7 500,00 €									
2156-000 - Travaux		8 013,41 €									
	TOTAL	36 666,77 €			TOTAL	36 666,77 €					

Budget annexe du lotissement « Les Cazeaux »

SECTION	DE FONC	TIONNEMENT	
DEPENSES		RECETTES	S
	Prévisions 2016		Prévisions 2016
Etudes et prestations de service	0,00€	Ventes de terrains aménagés	56 150,15 €
Travaux de viabilisation	0,00€	Reliquat centimes de TVA	2,00 €
Publicitiés, publications	0,00€		
Reliquat centimes de TVA	2,00 €		
(Opérations d	'ordre	
Sortie de stocks	56 152,15 €	Constitution de stocks	2,00 €
TOTAL	56 154,15 €		TOTAL 56 154,15 €

SI	ECTIO	N D'INVES	STISSEMENT		
DEPENSES			RECETTES		
	Restes à réaliser	Prévisions 2016	Reste réalis		Prévisions 2016
Déficit antérieur reporté		56 150,15 €			
		Opérations (d'ordre		
Opération d'ordre de section à section		2,00€	Opération d'ordre de section à section		56 152,15 €

Les budgets primitifs 2016 de la commune et des budgets annexes de l'eau, l'assainissement et du lotissement « Les Cazeaux » sont adoptés à l'unanimité.

5. Reversement d'une partie de l'excédent du budget de l'eau au budget de la commune (DE_2016_29)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le budget primitif 2016 du service annexe de l'eau est excédentaire.

Il propose de reverser une partie de l'excédent du budget primitif de l'eau 2016 au budget primitif 2016 de la commune. Montant proposé : 10 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- AUTORISE le reversement de la somme de 10 000 € du budget de l'eau 2016 sur le budget 2016 de la commune.
- 6. Versement d'une subvention du budget de la commune au budget annexe de l'assainissement (DE_2016_30)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le budget primitif 2016 de l'assainissement est déficitaire. Il propose de verser une subvention du budget 2016 de la commune au budget 2016 de l'assainissement afin d'équilibrer la section de fonctionnement. Montant proposé : 18 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

• AUTORISE le versement d'une subvention de 18 000 € du budget de la commune 2016 vers le budget de l'assainissement 2016.

7. Ligne de trésorerie

Reporté à un Conseil ultérieur.

8. SDEC : renouvellement des lampes à vapeur de mercure Tranche 2 (DE_2016_31)

Affaire: 81 236 135 EP2

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 16 034,31 € HT.

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune du versement d'un **fonds de concours de 50% du montant HT** de l'opération, soit :

- 1 versement de 4 008.58 € à la commande des travaux.
- 2ème versement au décompte des travaux.

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution de la commune suivant les modalités exposées dans le courrier du 14 janvier 2010 du Président du SDEC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DONNE son accord sur les dispositions techniques et financières du projet.
- AUTORISE Monsieur le Maire à verser le fonds de concours.
- DECIDE d'inscrire dans les documents budgétaires de la commune, les sommes nécessaires à la réalisation des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Les pièces annexes aux dossiers présentés lors de cette réunion sont disponibles en mairie.

Questions et informations diverses

Dates

- Forum des associations Thiézacoises: Samedi 02 avril à 9h30 à la salle des fêtes
- Concours de belote du Comité des Fêtes: Samedi 02 avril à 20h30 à la salle des fêtes
- Théâtre-discussion « Dans ma tête » : Vendredi 08 avril à 20h00 à la salle des fêtes
- Pièce de théâtre des Tréteaux de Thiézac : « On purge bébé » : Dimanche 10 avril à 16h30 à la salle des fêtes
- Assemblée Générale de l'ACCA: Dimanche 17 avril à 9h00 à la salle des fêtes
- Passage de l'Auto Moto Club de Meaux : samedi 23 avril 2016 entre 9h30 et 10h30 sur le parking de l'Elancèze
- One Two Tripoux: 14 & 15 mai 2016

Informations

• Résultat de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale): composée d'élus du département et devait donner un avis sur le projet de carte intercommunale présentée par le Préfet. Pour rappel, les communes du Carladès et la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès s'étaient prononcés contre ce projet et souhaitaient conserver leur autonomie. De plus, la loi permet pour les Communautés de Communes de plus de 5000 habitants de conserver cette autonomie, condition que nous remplissons. Quelques temps avant la réunion de la CDCI, les élus présents de cette commission ont affirmé lors d'une réunion de l'Association des Maires du Cantal qu'ils n'iraient pas contre l'avis des élus de ces communes. Malgré cela, lors de la réunion du 7 mars 2016, suite à une demande de vote à bulletin secret de 36 membres sur 40, tous les amendements ont été rejetés à une large majorité. Le Préfet a jusqu'au mois de juin pour prendre sa décision définitive. Une lettre ouverte sera rédigée et diffusée prochainement.

Questions du public

NEANT

Le secrétaire de séance, *Arnaud DARDON.*